

BULLETIN MUNICIPAL 2009 SAINT-FLOXEL



EDITION 2010

MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2010, je vous adresse tous mes vœux pour vous et vos familles, et nous vous présentons notre bulletin communal pour vous informer ce que fut l'année 2009 et nos projets pour 2010.

Saint-Florel reste une commune dynamique avec la construction de plusieurs habitations et nous serons fixé très bientôt sur la population suite au recensement qui vient de s'achever. Notre commune restera certainement la 2^{ème} commune du Canton.

Le technicien du SPANC est passé visiter les installations d'assainissement des habitations de la commune : sauf rue St Clair et La Foulerie qui seront raccordées à Montebourg quand la nouvelle station d'épuration sera opérationnelle. Je tiens à remercier tous les foyers qui ont accueilli le technicien avec courtoisie et compréhension tout en sachant qu'il y avait une certaine réticence pour un certain nombre d'entre vous, ce qui a permis au technicien de faire son travail dans de bonnes conditions. Pour les installations qui ne sont pas aux normes, il n'y a pas d'urgence car les travaux de réhabilitation peuvent être effectués jusqu'en 2016. Je suis à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Les chemins ruraux et communaux ont été entretenus comme les autres années avec des cailloux ou du bitume en fonction du besoin avec un effort particulier pour le «Bas Chemin», la «Chasse des Broches» et la «Rue St-Clair», l'arasement des bermes et la pose de remblais pour faciliter la marche des usagers ont également été réalisés.

Le logement au dessus de la salle des fêtes a été isolé et restauré entièrement afin d'être remis à la location.

A la demande de nos anciens combattants, il sera procédé à l'achat d'un nouveau drapeau en remplacement de l'ancien qui a fait son temps et tombe en lambeaux, cette opération nous espérons sera subventionné par le Conseil Régional de Basse Normandie ainsi que par l'association des anciens combattants de Montebourg.

Les incinérations étant de plus en plus fréquentes, il nous a été demandé de prévoir dans le cimetière communal un jardin du souvenir et un emplacement pour le dépôt des urnes, nous allons étudier cette question.

Un projet très important est à l'étude l'extension et la rénovation de la salle des fêtes, pour ce faire, nous avons choisi le Cabinet de Messieurs Antoine et Nicolas BOIROUX, architectes à Cherbourg.

Depuis quelques années la Fête des voisins qui a lieu au mois de juin est une coutume qui se répand de plus en plus. Je souhaiterais que les habitants de chaque village se rencontrent et puisse organiser une fête où chacun amène son repas à un lieu choisi de ce village et puisse passer un moment de convivialité afin d'apprendre à se connaître un peu plus.

En mon nom personnel, je vous souhaite une bonne réussite pour tous vos projets professionnels et familiaux, et je vous dis à bientôt.

Au plaisir de vous revoir.

Le Maire,

Jacques ONFROY.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES

Services du domaine	1 144,85 €
Impôts locaux	31 486,00 €
Atténuation des charges	461,63 €
Dotations	60 958,33 €
Compensation état	
Revenus des immeubles	7 280,82 €
Revenus location salle	2 671,40 €
Revenus divers	2,83 €
Total des recettes de fonctionnement	104 005,86 €

DEPENSES

Charges de personnel	28 554,61 €
Charges à caractère général	24 407,20 €
Charges financières	1 233,83 €
Impôts et taxes	770,00 €
Indemnités des élus	13 521,26 €
Subventions versées	1 307,18 €
Subvention ccas	
Total des dépenses de fonctionnement	69 794,08 €

Excédent de fonctionnement 2009 **34 211,78 €**

Résultat d'ensemble 2009

Excédent de fonctionnement reporté **33 725,89 €**

Excédent de fonctionnement cumulé **67 937,67 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

FC TVA	9 083,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	30 656,23 €
TLE	3 280,00 €
Total des recettes d'investissement	43 019,23 €

DEPENSES

Remboursements emprunts	3 905,96 €
Salle communale	0,00 €
Mobilier	388,99 €
Installation de voirie (poteau incendie)	2 451,80 €
Matériel de bureau et informatique	3 370,80 €
Terrains nus	6 576,18 €
Réseaux de voirie	1 530,88 €
Travaux bâtiment locatifs	520,17 €
Total des dépenses d'investissement	18 744,78 €

Excédent d'investissement 2009 **24 274,45 €**

Excédent d'investissement reporté **14 549,77 €**

Excédent d'investissement cumulé **38 824,22 €**

REPARTITION DES SUBVENTIONS

Subventions annuelles:

Ligue contre le Cancer	50,00 €
Comice Agricole	10,00 €
Association des aveugles de la Manche	10,00 €
Donneurs de sang	10,00 €
Association contre la Myopathie	10,00 €
Association des Papillons Blancs	10,00 €
E.P.A.D.H Montebourg (C.A.T)	30,00 €
Association scléroses en plaques	15,00 €
A.D.M.R de Montebourg	15,00 €
Association Espérance de Valognes	15,00 €
Association des paralyses de France	15,00 €
Secours Populaire	15,00 €
Croix Rouge	15,00 €
Secours Catholique	15,00 €
Association Sports et Loisir de Montebourg	60,00 €
Soins Palliatifs ASP Nord cotentin	20,00 €
Saint Floxel Animations	230,00 €
Comité des Fêtes	230,00 €

Total 775,00 €

Subventions ponctuelles :

Association « Ensemble contre l'enfouissement des ordures ménagères » 25,00 €

Subventions pour les activités scolaires des enfants de la commune

-Groupe Arsène Lefilliatre : 6 élèves x10 € (activité équitation)	60,00 €
-Lycée Henri Cornât: 1 élève x 10 € (voyage à Rome)	10,00 €
-Groupe Arsène Lefilliatre : 5 élèves x 10 €(sortie Jersey CM2)	50,00 €
-Collège Tiphaigne de la Roche:8 élèves x 10 €(sortie Versailles)	80,00 €
-Abbaye de Montebourg:4 élèves x 10 €(séjour en Espagne)	40,00 €

Total 265,00 €

DEMOGRAPHIE

☺ *NAISSANCES* ☺

Tous nos souhaits de bienvenue à :

Louna ANNE
Née le 18 février 2009, à Cherbourg-Octeville,
Fille de Mr et Mme Samuel ANNE dit TAPIN

Antonin MAUNOURY,
Né le 5 septembre 2009 à Cherbourg-Octeville,
Fils de Mr et Mme Christophe MAUNOURY

Clara FRIGOT,
Née le 19 septembre 2009 à Cherbourg-Octeville
Fille de Mr et Mme Jean-Michel FRIGOT

Juliette et Constance ADRIEN,
Nées le 10 décembre 200 à Cherbourg-Octeville,
Filles de Mr et Mme Lionel ADRIEN

♥ *MARIAGES* ♥

Se sont unis par les liens du mariage :

Le 4 juillet 2009 à la mairie :
Madame Patricia MOUCHEL et Monsieur Serge LADUNE
Tous nos vœux de bonheur aux époux

† DÉCÈS †

Hélas nous ont quittés :

Gustave CLIN

Le 1^{er} janvier 2009 dans sa 82^{ème} année

André LETERRIER

Le 15 janvier 2009 dans sa 86^{ème} année

Louise LEGOUPIL

Le 17 janvier 2009 dans sa 76^{ème} année

Marie LEPIGOCHE

Le 21 septembre 2009 dans sa 86^{ème} année

Jean-Paul GALIS

Le 10 octobre 2009 dans sa 47^{ème} année

Gilbert LAMACHE

Le 19 novembre 2009 dans sa 40^{ème} année

Fernande VALOGNES

Le 25 novembre 2009 dans sa 87^{ème} année

Jacques CLERET

Le 21 décembre 2009 dans sa 48^{ème} année

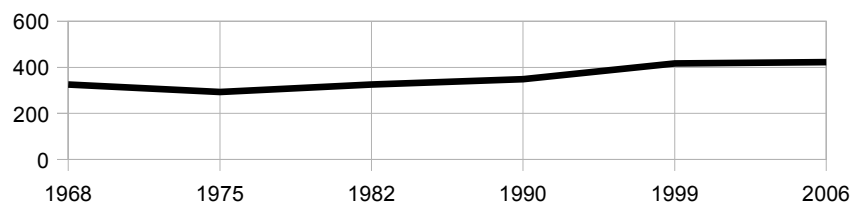
RECENSEMENT

L'année 2010 année de recensement pour notre commune, révélera si le nombre d'habitants et de logements continue de croître.

En attendant le résultat de notre recensement voici des graphiques et tableaux réalisés à partir des derniers chiffres officiels de l'INSEE:

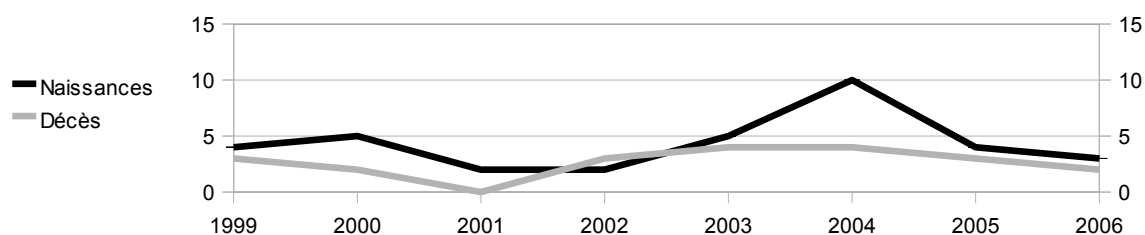
(Institut National de la Statistique et des Études Économiques)

EVOLUTION POPULATION DE SAINT FLOXEL



	1968	1975	1982	1990	1999	2006
POPULATION	325	293	325	348	417	423
DENSITE MOYENNE(hab/m2)	38,5	34,7	38,6	41,2	49,3	50,1

EVOLUTION DES NAISSANCES ET DECES



	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Naissances	4	5	2	2	5	10	4	3
Décès	3	2	0	3	4	4	3	2

POPULATION PAR SEXE ET PAR AGE EN 2006

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	207	100.00	217	100.00
0 à 14 ans	40	19,3	50	23
15 à 29 ans	29	14	29	13,4
30 à 44 ans	48	23,2	50	23
45 à 59 ans	45	21,7	36	16,6
60 à 74 ans	32	15,5	36	16,6
75 à 89 ans	13	6,3	14	6,5
90 ans ou plus	0	0	2	0
0 à 19 ans	55	26,6	60	27,6
20 à 64 ans	116	56	118	54,4
66 ans ou plus	36	17,4	39	18

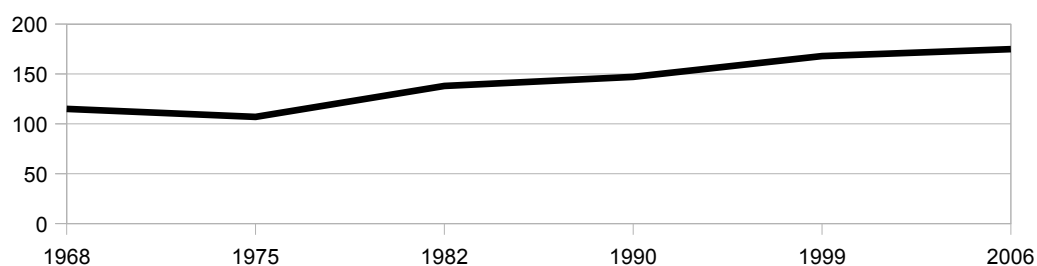
POPULATION LEGALE 2007 DE SAINT FLOXEL

(entrant en vigueur le 01 janvier 2010)

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
422	16	438

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune

EVOLUTION NOMBRE DE LOGEMENTS



	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Ensemble	115	107	138	147	168	179
Résidences principales	93	94	111	126	143	163
Résidences secondaires et logements occasionnels	0	7	14	13	10	7
logements vacants	22	6	13	8	15	9

ANCIENNETE D'EMMENAGEMENT DANS LE LOGEMENT

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombres moyen de pièces par	
				Logement	Personne
Ensemble	163	100.00	423	4,7	1,8
Depuis moins de 2 ans	10	6,1	22	3,8	1,7
De 2 à 4 ans	31	19	86	4,9	1,8
De 5 à 9 ans	30	18,4	91	5	1,6
10 ans ou plus	92	56,4	224	4,7	1,9

MANIFESTATIONS 2009

Samedi 25 février 2009

En cet après-midi, le conseil municipal avait souhaité mettre à l'honneur M. Bernard JAUNET et M. Roger VALOGNES entourés de leurs proches.

Cette cérémonie a débuté par la distinction de M. Bernard JAUNET ancien maire au titre de maire honoraire de Saint- Floxel par arrêté préfectoral, suite à une demande du conseil municipal.

M. JAUNET Bernard qui commença sa carrière d'élus en 1965 avec 2 mandats de conseiller municipal, devint ensuite adjoint au maire de 1977 à 1989, puis maire de 1989 à 2008 soit au total 43 années passées au service de la population de Saint- Floxel.

Son engagement a également dépassa même les limites de notre commune!

M VALOGNES Roger, fut ensuite mis à l'honneur.

Agent communal employé dans notre commune depuis le 11 juillet 2001, il a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2008,.

Polyvalent, toujours le sourire, s'occupant de l'entretien du cimetière, de l'église, de la salle communale..., c'est avec regret que le conseil municipal le voit partir car atteint par la limite d'âge.

Afin de pouvoir en profiter au mieux de sa retraite, M VALOGNES se vit offrir un fauteuil de la part de la municipalité au nom de la commune.

M le Maire Jacques ONFROY en son nom et au nom du conseil municipal a souhaité une bonne et heureuse retraite à M. JAUNET et M. VALOGNES.



M et MME JAUNET entourés d'une partie
du conseil municipal



M. VALOGNES prêt pour
sa nouvelle vie ...

Samedi 10 octobre 2009 REPAS DES AÎNES

Samedi 10 octobre 2009, les aînés de notre commune étaient conviés au traditionnel repas des aînés.

A compter de cette année, le conseil municipal a décidé de donner un colis repas pour les personnes étant dans l'incapacité de se déplacer. Cela représentait 6 aînés pour 2009.

Côté organisation du repas, Cyrille LECONTE a été choisi comme cuisinier assisté par Denise, Ghislaine, Lydie, Patricia, Pierrette et Sylvie qui comme chaque année assurent le service gracieusement.

A 11 H, le Père Michel LEVALLOIS a célébré la cérémonie religieuse préparée avec l'équipe paroissiale de la commune.

Vers 12 H, tous les invités se sont retrouvés à la salle communale où M le Maire leur a souhaité la bienvenue avant de passer à l'apéritif.

Comme chaque année l'apéritif et le dessert étaient offerts par le maire et ses adjoints
Au menu avocat crevettes, brochettes de ST Jacques avec asperges et flan de courgettes, gigot cuit au feu de bois avec ses légumes d'accompagnement puis fromage et salade.

Cette journée du 10 octobre étant une journée particulièrement importante pour M. et MME Maurice LADUNE puisque 50 ans auparavant ils s'unissaient.

C'était l'occasion pour ces noces d'or, de déguster une pièce montée aux 3 chocolats.

M. le Maire a relu leur acte de mariage et c'est avec une certaine émotion que

M. et MME LADUNE ont appréciés cette attention.

L'après midi s'est passée dans la joie et la bonne humeur avec sa succession de chansons.

Les doyens du repas étaient M. MARIE et MME TARDIF.



M ET MME LADUNE à la sortie de la cérémonie religieuse

Samedi 20 décembre 2009
VEILLEE DE NOEL

Le samedi 19 décembre, comme de coutume depuis une trentaine d'années, avait lieu notre veillée de Noël préparée avec l'équipe paroissiale, plus des personnes de bonne volonté.

La crèche, élaborée de main de maître par Maurice, Jacques, Bernard et Roger et la décoration par Marie et Denise Onfroy, étaient une réussite.

Sous la houlette de Pierrette, Marie et Maryline, les enfants ont animé le conte lu par Christelle.

Bernadette, elle, a assuré la mise en page des livrets de chants.

La procession des enfants apportant les santons à la crèche accompagnés par les bergers en tenue d'époque, était agréable à voir. Elle s'est déroulée au son des flûtes de Clémence et Rose qui étaient accompagnées à l'orgue, par Daniel Varette. L'interprétation fut magnifique !

Ensuite, nous nous sommes retrouvés à la salle communale pour le partage de « la traditionnelle bûche », qui, comme toujours, fut préparée avec attention par nos « pâtissières » d'un soir.

Les participants se sont vu servir café, chocolat, jus de fruits et vin.
Merci aux personnes qui les ont confectionnées ou offertes.

Merci à vous tous qui, par votre présence, votre travail, nous ont permis de passer cette soirée familiale de Noël en toute convivialité ; familiale puisque nous rappelons la naissance d'un enfant venu au monde sur terre pour apporter un message de paix et de fraternité à tous les hommes.



DIMANCHE 21 DECEMBRE ARBRE DE NOËL

Comme chaque année, la visite du Père Noël aux enfants de notre commune était très attendue.

73 enfants de 0 à 11 ans ont été invités avec leurs parents, à venir participer à ce sympathique après-midi.

Friandises, mandarines, jus de fruits, chocolat chaud ont permis aux enfants présents de patienter en attendant l'arrivée du Père Noël et sa distribution de cadeaux. Il y a eu une certaine hésitation lorsque ce dernier a fait son entrée, voire quelques regards méfiants.

C'est avec son expérience et le plaisir de rencontrer les enfants que le Père Noël a su gagner leur confiance afin de faire sa distribution de cadeaux.

Les tout petits ont reçu des peluches, les enfants plus âgés des jeux éducatifs ou des jeux de société et pour les plus grands le Père Noël avait prévu des montres.

Maintenant, il va falloir patienter et être sage pour espérer son retour pour le prochain Noël.



Une partie des enfants qui ont eus la visite du Père Noël

CLUB DES AINES

Au seuil de cette année, le Club des aînés et moi-même, venons
vous offrir
tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année et surtout vous
souhaiter une parfaite santé à toutes et à tous.

Pas de changement au club, nous nous réunissons toujours les
jeudis après-midi et organisons nos concours de belote dont je vous
donne les dates :

- **lundi 25 janvier**
- **lundi 29 mars**
- **lundi 26 avril (individuel)**
- **lundi 27 septembre**
- **lundi 29 novembre**

En attendant de nouveaux membres et quelques suggestions
de votre part...

Bien amicalement.

Le Président,
Bernard VALOGNES

SAINT-FLOXEL ANIMATION

En ce début d'année 2010, je présente à tous les habitants de Saint Floxel, mes meilleurs vœux de bonheur, de bonne santé et que cette nouvelle année voit l'accomplissement de vos projets.

Au cours de l'année écoulée nous avons pu réaliser plusieurs activités :

-deux randonnées pédestres, l'une au printemps, l'autre en automne où nous sommes allés sur la commune de Fresville.

-la sortie à l'île de Guernesey.

Cette année, nous renouvellerons les sorties pédestres, l'une le 08 mai dans les "chasses" de Saint Floxel, l'autre le 05 septembre sur la commune d'Emondeville.

Au cours de l'été nous vous proposerons une sortie à Jersey et une sortie spectacle au Zénith de Caen en Novembre.

Au plaisir de vous rencontrer lors de ces manifestations.

Lors de la prochaine assemblée générale, je ne renouvellerai pas mon mandat à la présidence de l'association. Au cours de cette dernière année de présidence, je continuerai à œuvrer dans l'intérêt de tous nos adhérents.

Je remercie tous les membres du conseil d'administration qui m'ont apporté leur chaleureux soutien depuis la création de cette association.

ENCORE MERCI ET BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS

Le président
Michel DORAPHE

LE COMITE DES FÊTES

Pour ce début d'année, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux et ceux du comité des fêtes, et que cette année puisse vous permettre de partager des moments de bonheur avec vos proches.

Au mois de janvier 2009, notre première manifestation a été la galette des rois que nous offrons aux habitants de la commune.

Le comité par cette démarche souhaite contribuer à animer la vie de sa commune et permettre aux habitants de se rencontrer.

Concernant les différents repas de l'année, moules frites en juillet, couscous en octobre ils ont connus une affluence moyenne. Au mois de mars notre premier repas normand a rencontré un certain succès.

Le 3ème week-end de septembre a eu lieu la traditionnelle fête Saint Floxel.

Pour le loto du vendredi nous avons eu une participation plus importante de joueurs venus tous avec l'espoir de remporter un des nombreux lots qui étaient en jeu tel que caméscope numérique, banquette clic-clac, bon achat de 100 €...

Le repas dansant du samedi s'est déroulé dans la bonne humeur comme d'habitude et s'est terminé tard dans la nuit

La matinée de dimanche a vu un nombre plus important de déballeurs au vide grenier qui n'ont pas eu à regretter leur présence car le soleil était là et lorsque la démonstration de pilotage 4 L a débuté, c'est un flot incessant de visiteurs qui est venu débordant l'organisation que nous avons mise en place pour les parkings.



la ronde des 4L

Le bilan de l'année est donc satisfaisant pour le comité qui a connu quelques changements dans sa composition avec trois démissions et l'arrivée d'un nouveau membre.

Démissionnaires :

M. Francis LEBERGER et M. René GIBON avec 23 années d'ancienneté.

MME Antoinette DORAPHE avec 25 années d'ancienneté, aussi le comité a décidé de la nommer membre d'honneur

Nouveau membre :

M. Anthony MARIE

COMPOSITION DU COMITE DES FÊTES

Président:GUILBERT Joël

vice-président: NOËL Maurice

Secrétaire:ONFROY Lydie

secrétaire adjoint:HEUDE Séverine

Trésorier:LEREVEREND Christine

trésorier adjoint:LEMIERE Fabrice

Membres:

JAUNET Bernard,LADUNE Maurice,LECONTE Paul-Henri,LORIMIER David

MARIE Anthony,ONFROY Jacques

Calendrier 2010

27 MARS 20 H 00: REPAS NORMAND

24 JUILLET 20 H 00: MOULES/FRITES

17 SEPTEMBRE 20 H 30: LOTO

18-19 SEPTEMBRE: FETE SAINT FLOXEL

30 OCTOBRE 20H 30 : COUSCOUS

13 NOVEMBRE 20H30 ASSEMBLEE GENERALE

Pour toute suggestion possibilité de contact à l'adresse Internet à l'adresse suivante
comite.stfloxel@laposte.net,

Le Président,

Joël GUILBERT

UNE PASSION DEVENUE VOCATION

La "COUR DE VAUX " tout le monde connaît dans la commune? Allez on vous aide, c'est la ferme située dans le carrefour près de l'église de Saint Floxel.

Au début de l'année 2002 c'est ici que Sébastien BAUDE a décidé de créer son écurie de chevaux trotteurs.

Même si la réputation de terre du cheval pour la Normandie n'est plus à faire, avoir un entraîneur, driver connu sur les différents hippodromes français et étrangers, est une certaine fierté pour notre commune.

Originaire de Sideville, de parents ouvriers n'ayant aucune attache dans le monde des chevaux, c'est à 6 ans qu'il découvre les premières joies de l'équitation avec un poney.

Le plaisir de passer du temps avec son animal favori est bien là et la passion grandit au fil des années ainsi que la taille de ses compagnons avec lesquels il participe à ses premières compétitions dans le domaine du concours hippique, sa voie est tracée et l'amour du cheval sera sa vocation!

A 14 ans, il rentre à l'école de Graignes pour préparer un C.A.P de lad jockey avec un apprentissage de 2 années dans une écurie de grande renommée dans le monde du trot, celle de Pierre LEVESQUE à Beuzeville la Bastille. Après l'obtention de son examen il y travaille 8 ans confirmant son habileté avec les chevaux et avec l'idée de créer sa propre écurie.

Son activité démarre et le résultat de son travail permet d'avoir la confiance de propriétaires qui sont de plus en plus nombreux à vouloir lui confier leurs chevaux.



Sébastien en compagnie de "Pacha des Matelots"

Actuellement, ce sont 25 "pensionnaires" que Sébastien entraîne, secondé par un employé et une apprentie scolarisée à l'école de Grosbois dans le Val de Marne non loin du célèbre hippodrome de Vincennes.

Les entraînements sont quotidiens et ont lieu de préférence tôt le matin sur la piste de 900 mètres près de l'écurie ou sur la plage devant le golf de Fontenay sur Mer

En période de courses chaque cheval a 4 entraînements la semaine d'une durée de trois quarts d'heure à une heure, alternant les séances de vitesse et d'endurance comme tout athlète de haut niveau.

“Un cheval c’est avant tout un être vivant avec des possibilités différentes, des humeurs, des périodes de formes et de méformes et l’oublier c’est aller au devant de cruelles désillusions.

Attention et patience doivent être la base de l’entraînement et avoir un nombre trop important de chevaux ne me permettrait pas de faire mon travail correctement.

La spécificité du trotteur c’est d’apprendre au cheval à rester au trot, allure qui se situe entre le pas et le galop, c’est toute la difficulté dès que la vitesse augmente.

Les courses sont très réglementées et la société du cheval français veille notamment au dopage, personnellement j’ai eu 2 contrôles inopinés sur les chevaux de mon écurie qui se sont révélés négatifs.”précise Sébastien



Petite promenade matinale avec aux rênes Marine l’apprentie.

10 000 kilomètres par an, c’est la distance totale parcourue sur son sulky pour les entraînements et les courses, car certains entraîneurs sollicitent son talent de driver pour faire courir leurs chevaux

Dans le monde des courses, c’est un palmarès déjà bien rempli, approximativement 450 victoires dont 4 courses de groupe 1(ce qui se fait de mieux!)

-Critérium des 5 ans en 2004 à Vincennes avec LADY D’AUVRECY

-Grand Prix Saint Léger en 2005 à Caen avec ORANGE DE VIRE (trot monté)

-Grand Prix d’été à Vincennes en 2006 avec LADY D’AUVRECY

-Finale de la coupe du monde à Kazan (Russie) en 2006 avec LADY D’AUVRECY

-Participation au Prix d’Amérique 2007 avec LADY D’AUVRECY.

Le partenaire avec lequel il vit de grands moments et nombre de victoires ces derniers mois est ORLANDO SPORT, le 21 novembre 2009, ils ont remporté ensemble le prix de Bretagne qualificatif pour le prix d’Amérique 2010 en faisant une fin de course exceptionnelle, battant au passage le record de l’épreuve.

ORLANDO SPORT possède une pointe de vitesse pouvant aller jusqu’à 57 Km/heure.

Le 31 janvier 2010, c’était le grand jour, le prix d’Amérique mais mauvaise humeur ou caprice de star ORLANDO SPORT ,ce dernier n’est pas parti sur la

« bonne jambe »comme on dit dans le monde du trot, ce qui lui a valu sa disqualification.

Ce n’est que partie remise et gageons que grâce a son travail, Sébastien aura d’autres jours de gloire avec ses partenaires.

La lettre du Prêtre

+ Louée soit l'Immaculée !

Bonne et sainte année 2010

Remerciant les organisateurs du bulletin municipal de St Floxel de me permettre d'y écrire un mot , j'en profite pour vous dire "bonne année, bonne sainteté !" , mais aussi pour rappeler quelques faits passés et quelques-uns en cours ou à venir.

Faits passés

- le 22 septembre rencontre pastorale à St Floxel (photo jointe)

Comme il en a été indiqué dans le mensuel paroissial "l'Espoir" d'octobre, j'ai pu rencontrer des habitants de la commune et des membres de la communauté Chrétienne locale le 22 septembre. Je cite "l'Espoir"

" Ce fut d'abord un échange pour que chacun se situe et parle un peu de ce qu'il fait, de ses engagements tant dans la vie civile que dans la paroisse. M. Jaunet rappelle l'histoire de la croix qui se trouve au lieu-dit "*La Croix Nicolle*". Ce sont des scouts qui l'ont érigé là, il y a moins de dix ans. Mais ce lieu portait déjà ce nom ; autrefois, il y avait peut-être un calvaire qui a disparu : alors le mystère reste entier ! A son tour, le Père Levallois se présente afin que ses paroissiens le connaissent un peu mieux.

Puis vient le moment de la traditionnelle photo faite dans la bonne humeur.

En un deuxième temps, ce fut la préparation liturgique de la Messe en l'honneur de Saint Floscel [... 10 octobre, fête des aînés]

Temps de réflexion sur les textes du jour et choix des chants avec l'espoir que l'assemblée participera activement à la célébration.

La rencontre s'est achevée par ce moment convivial où devant une boisson chaude ou froide, on a savouré de délicieux gâteaux, en bavardant joyeusement autour de la table."

- le 10 octobre Messe de la Saint Floscel et fête des aînés (photo jointe)

- Prière à l'église à période de Noël

Une équipe s'est réunie plusieurs fois pour préparer un temps de prière à l'occasion de Noël, et m'a conviée à l'une de ses rencontres. Le conte d'un arbre qui rêvait de devenir un coffre à trésor et qui avait été réduit à une misérable mangeoire. Mais lorsque la Vierge Marie, mis son Fils Jésus, dans la mangeoire, à Bethléem, la nuit de Noël, la mangeoire portait alors le trésor du monde, le Fils de Dieu fait homme, Jésus, Dieu qui nous sauve ! Merci à tous ceux qui se sont impliqués et qui ont accompagné les enfants, sans oublier les instrumentistes.

Faits en cours et à venir

Cette année 2010 – année sacerdotale, vous serez attentifs lorsque sera proposé, au niveau paroissial, le film diocésain sur la joie d'être Prêtre. (il est possible de le demander)

– Le jubilé de l'Abbaye de Montebourg 950 ans, 50 ans du couronnement de Notre Dame de l'étoile, avec la présence des Frères des Ecoles Chrétiennes de divers pays, dont le responsable général et la Messe présidée par notre Evêque Dimanche 2 mai 2010 à l'Abbatiale à 10h30, où il bénira les nouveaux vitraux faits par le Maître Verrier Pascal Fallon du Theil, précisions *Amis de l'Abbatiale Abbaye 50310 Montebourg*.

– Le Sacrement de Confirmation se prépare sur la paroisse, avec onze jeunes. Pour les temps forts, ils rejoignent l'équipe de Valognes. Notre Evêque, Monseigneur Stanisles Lalanne confèrera le sacrement de Confirmation le Dimanche 12 septembre à 11h à Montebourg

A nouveau bonne et sainte année 2010.

Au plaisir de se revoir.

Cordialement

Votre curé: Père Michel Levallois

Presbytère 50310 Montebourg

02 33 40 47 36

paroissesaintjacques50310@orange.fr

informations par internet sur le site du doyenné <http://paroisse-valognes50.cef.fr>



Rencontre pastorale



Messe des aînés.

Actualités de la Communauté de Communes

Tourisme :

L'inauguration du golf 18 trous le 11 juillet 2009 qui, au dire des golfeurs, est très apprécié, car il se rapproche des **links** (terrains de golf écossais situés entre mer et marais.) a eu lieu dans une atmosphère de fête Cette extension a vu le chiffre d'affaires doubler et pour les années à venir de nombreux projets de compétitions nationales et internationales devraient voir le jour ce qui sera bénéfique pour notre canton... mais le golf est ouvert à tous et à toutes ; dans cet esprit, des stages d'initiation sont proposés aux jeunes à des tarifs attractifs afin de démocratiser ce sport.

Une ombre au tableau cependant, il existe toujours un contentieux avec « Manche Nature » au sujet de cette extension mais les avocats qui nous représentent sont confiants pour une issue favorable.

Dans le domaine des contentieux avec « Manche Nature », deux dossiers importants auxquels la Communauté de Communes a travaillé pendant de nombreuses années ont du être arrêtés .Il s'agit du dossier « piscine » et du dossier concernant l'aménagement du « Parc Résidentiel de Loisirs » à Quinéville. La CCAS EDF-GDF a affirmé son désir de rester présente sur le site et a présenté, à son propre compte, un nouveau dossier « Villages Vacances » en collaboration avec le même architecte. Le nouveau projet est déposé aux services de l'équipement et des travaux devraient débuter cette année.

Scolaire et péri scolaire :

Les communes du canton connaissent un essor démographique et cela a pour conséquence de générer des besoins nouveaux au service de la population. C'est ainsi qu'une septième classe a été ouverte à l'école maternelle publique de Montebourg en septembre 2009 . Cela a conduit la Communauté de Communes à prévoir l'implantation d'un module et l'équipement en mobilier nécessaires au bon fonctionnement.

Cela pose le problème de la réflexion sur les futurs projets afin d'avoir les structures nécessaires pour l'accueil de la petite enfance.

Contrat de Territoire :

La Communauté de Communes va mettre en place un « contrat de territoire » en partenariat avec le Conseil Général de la Manche qui définira, après étude, pour les années à venir, les axes d'interventions structurants à mettre en place sur le territoire cantonal.

Deux pistes de réflexion se présentent, la première, l'offre de soins afin d'encourager l'installation de professionnels de la santé, la seconde concerne l'accueil de la petite enfance (crèche, garderie, centre de loisirs).

A un moment où l'on entend parler de « rationalisation », on est en droit de se poser des questions sur l'avenir de nos collectivités : Communauté de Communes, Communes, Départements, Régions et il est nécessaire que nous soyons acteurs de ces modifications ; c'est pourquoi l'année 2010 sera un enjeu fort dans ce domaine !

Le tri des déchets ménagers

Il y a encore à peine 15 ans, le tri n'existait pas en France. Les déchets partaient à l'incinération, dans les centres d'enfouissement, ou allaient alimenter des dépôts sauvages. Les Français ont ainsi progressivement appris à trier et aujourd'hui, grâce à la collecte sélective, six emballages produits sur dix sont recyclés.

Pour poursuivre cet engagement ensemble, nous souhaitons vous tenir informés de l'évolution de la gestion de vos déchets.

La Communauté de Communes de Montebourg (COM-COM) a la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères » sur les 22 communes du canton. La collecte est assurée par ses agents avec un camion équipé d'une benne à deux compartiments. Dès le départ, la COM-COM a mis en place un tri et une collecte à domicile en fournissant les sacs de trois couleurs différentes.

Pourquoi trier ?

-pour recycler les déchets valorisables :

La part des déchets triés en vue d'être recyclés pourrait être bien supérieure quand on sait que les emballages représentent à eux seuls 30% du poids total des déchets produits par habitant.

-Pour protéger notre environnement d'aujourd'hui et de demain :

Les matières premières que nous utilisons n'étant pas toutes recyclables, nous devons recycler nos déchets afin de préserver notre planète.

-pour maîtriser les coûts de traitement des déchets :

Le recyclage permet de réduire le volume des déchets à éliminer et par conséquent les coûts de traitement et donc de la fiscalité locale.

-Pour développer de nouvelles activités, créatrices d'emplois :

Les centres de tri ainsi que dans les différentes filières de recyclage, sont créateurs d'emploi.

Sur le tableau de l'évolution des tonnages de 2001 à 2008, vous pouvez voir que le tri fonctionne bien, le tonnage d'ordures ménagères diminue, et les tonnages récupérés par le tri sont en constante augmentation.

EVOLUTION DES TONNAGES

	2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007	
<i>Ordures Ménagères</i>	1 821.42		1 825.56		1 839.34		1 750.50		1 680.12		1 671.86		1 704.74	
<i>Encombrants</i>	455.87		510.30		462.18		581.68		509.64		565.48		596.34	
<i>Bois</i>	133.80		113.62		144.72		101.20		73.74		95.02		58.70	
<i>Gazon</i>	338.70		374.84		364.82		435.44		570.68		478.90		661.40	
<i>Branchages</i>	172.10		196.04		165.90		221.76		255.96		234.76		309.52	
<i>Carton</i>	18.30		21.08		24.24		29.66		26.40		32.28		32.24	
<i>Gravats</i>	572.30		554.40		487.04		595.34		444.40		434.94		460.28	
<i>Fûts d'huile</i>	/		/		/		/		/		/		0.48	
<i>Verre</i>	344.30		355.75		359.86		362.38		360.78		362.39		372.76	
<i>Plastique – Acier – Alu</i>	59.79	549.63	75.41	596.60	86.018	639.30	105.42	676.28	105.80	687.28	120.32	721.27	113.82	745.96
<i>Papiers – Cartons</i>	145.54		165.44		193.42		205.48		220.70		238.56		259.38	

	2008	
<i>Ordures Ménagères</i>	1 698.300	
<i>Encombrants</i>	533.520	
<i>Bois</i>	50.220	
<i>Gazon</i>	600.575	
<i>Branchages</i>	287.215	
<i>Carton</i>	31.360	
<i>Gravats</i>	419.440	
<i>Fûts d'huile</i>	1,160	
<i>Verre</i>	338.87	
<i>Plastique – Acier – Alu</i>	113.24	714.99
<i>Papiers – Cartons</i>	262.88	

Les nouveaux services en 2009 :

- La collecte des déchets électroménagers, Electriques et Electroniques (D-3-E)

C'est tout ce qui fonctionne avec des piles ou de l'électricité : télé, cafetière, ordinateur, jouets à piles, etc...).

La COM-COM a passé une convention avec un éco-organisme qui collecte gratuitement tous ces D-3-E à la déchetterie, et se charge du traitement, soit en récupérant des composants,

ou en réemploi au travers de réseaux tels qu'EMMAUS.

En 2009, sur notre COM-COM, 50 tonnes de ces D-3-E ont ainsi été récupérés et n'iront donc pas à l'enfouissement

- Le compostage :

Dans l'espoir de réduire les quantités de gazon (600 T en 2008 !), de branchages, d'ordures ménagères résiduelles telles que marc de café, épluchures, restes de nourriture, etc..., la commission environnement a proposé l'achat de composteurs. La COM-COM a donc budgétisé l'achat de 200 composteurs pour un montant de 13000 €, financés à 40% par l'ADEME. Le coût restant à la charge de particulier est de 15€ pour un composteur de 320L et de 30€ pour un composteur de 800L.

Cette opération a connu un réel succès, puisque nombre de demandeurs n'ont pu être satisfaits. Elle sera reconduite en 2010 aux mêmes conditions.

- Le projet de ressourcerie :

Manifestement, certains objets déposés dans la benne sont réemployables.

L'idée est de proposer un local à la déchetterie où les particuliers déposeront les objets qu'ils jugent réutilisables plutôt que de les jeter dans la benne. La COM-COM signera une convention avec des associations (EMMAUS, Relais Enfant, ...) pour un enlèvement régulier et gratuit de ces objets.

C'est là aussi une piste pour diminuer le tonnage d'encombrants. Sur St Lô, une ressourcerie existe en partenariat avec 12 déchetteries. La récupération est telle, qu'une association réhabilite ces objets et les revend dans un magasin à des prix modiques. Cela a permis aussi de créer des emplois d'insertion.

- La collecte des textiles avec la Croix-Rouge locale :

Un container de récupération des textiles est mis à disposition à la déchetterie en partenariat avec la Croix-Rouge. Ce container de récupération est vidé chaque semaine, les vêtements sont triés, remis sur le marché si réutilisables, les autres étant recyclés.

La aussi, c'est un service gratuit pour la collectivité et qui aide les plus démunis.

- Les objectifs de la commission Environnement :

Les enjeux écologiques et financiers nous obligeront à adopter de nouveaux comportements.

Valoriser les déchets qui peuvent l'être en pratiquant le tri et le compostage constitue la première étape de cette démarche.

Quant à l'enfouissement des déchets résiduels, une réflexion est menée pour un autre mode de traitement : méthanisation, compostage, tel l'exemple de l'usine de CAVIGNY près de

St Lô, mise en place par le SIVOM du Point Fort. Cette usine de méthanisation va ouvrir en début d'année et produira de l'électricité à partir des ordures ménagères. Bien sûr, ces projets ne sont viables qu'à l'échelle de plusieurs COM-COM, avec l'adhésion à COTENTIN TRAITEMENT.

En attendant, il reste le sage principe selon lequel les déchets qui ne coûtent rien sont ceux que l'on ne produit pas.

-Le coût du traitement des ordures ménagères :

En 2009, le traitement par enfouissement coûte **71, 21 € la Tonne**, sans compter la collecte effectuée par les agents de la COM-COM, et le transport directement au centre d'Eroudeville avec notre camion qu'il faut entretenir et amortir.

Pour les encombrants, le coût est de **103,39 € TTC la Tonne enfouie** (transport+traitement).

Dans un avenir proche, ce coût sera de plus en plus élevé : L'ADEME obligera par des taxes à trier davantage pour moins enfouir.

En effet, la taxe perçue par L'ADEME en 2009 est de **13 € la Tonne**. Cette taxe va passer progressivement à **32 € la Tonne** en 2015, d'où les enjeux du tri.

Comment est calculée votre taxe ordures ménagères ?

Deux systèmes étaient à disposition de la COM-COM :

- La redevance, ou ;
- La taxe ordures ménagères

La redevance calculée en fonction de différents critères (nombre d'habitants par foyer, etc ...) n'est pas un impôt. Ce système est lourd à mettre en place, son calcul et son mode de recouvrement sont de la compétence unique de la collectivité. Autre inconvénient, elle ne constitue pas une recette certaine.

La taxe ordures ménagères est calculée en fonction d'un taux appliqué sur le revenu cadastral du foncier bâti. Cette taxe est recouvrée comme en matière d'impôt, par la perception.

Une autre solution permettait de combiner les effets de la taxe O.M avec la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle). Dans un souci de transparence, et afin de répercuter le coût exact du service O.M, après bien des débats, c'est le système de la taxe qui a été retenu. Il n'y a donc pas de participation financière de la COM-COM au budget O.M.

L'inconvénient majeur de cette taxe est la disparité qu'elle instaure selon l'importance des habitations. En effet, une très grande maison, avec un foncier bâti élevé, paie une taxe O.M importante, même s'il n'y a qu'un seul habitant.

A l'inverse, une petite maison occupée par plusieurs personnes est nettement moins redevable.

Un système de pesée à la collecte serait le plus égalitaire, mais trop coûteux à mettre en place en milieu rural comme le nôtre.

BILAN DU S.P.A.N.C DANS LE CANTON (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Un premier bilan du S.P.A.N.C a été établi après un an de fonctionnement de juin 2008 à juin 2009 par VEOLIA le prestataire, suite aux 400 contrôles réalisés sur les communes de St Germain de Tournebut, St Martin d'Andouville, Vaudreville et Lestre.

Bilan des 400 habitations contrôlées

90 % des diagnostics sont acceptés
56.25 % classées non polluantes
24.50 % nécessitent une réhabilitation différée
19.25 % nécessitent une réhabilitation urgente

Une pénalité est prévue pour les personnes ayant refusé le contrôle.

Les tarifs ont été ramenés de 115 € à 95 €.

L'objectif pour la deuxième année est de parvenir à environ 1000 diagnostics.

DANS NOTRE COMMUNE

Notre commune a vu également le passage du technicien chargé de vérifier les installations individuelles de nos maisons.

Les maisons situées "rue de Foulerie" et "rue Saint Clair" n'ont pas été contrôlées car elles seront raccordées ultérieurement au « tout à l'égout » via la station d'épuration qui sera construite à MONTEBOURG.

Le bilan des contrôles fourni par le technicien est le suivant :

1 refus de contrôle
106 habitations existantes contrôlées, dont :
46 % classés non polluantes
26 % classées priorité 2 (pollution en sous-sol)
28 % classées priorité 1 (très polluantes)
6 maisons neuves non contrôlées car elles ont eu un contrôle conception lors de la construction,

Changements des conditions pour les demandes de carte d'identité et passeport

	TARIF		DOCUMENTS A PREVOIR
Carte d'identité (validité 10 ans)	Gratuite	Première demande ou renouvellement	-2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm) -1 justificatif de domicile -ancienne carte plastifiée -1 acte de naissance si pas d'ancienne carte plastifiée
	25.00 €	En cas de perte ou de vol	- déclaration de perte ou vol
Passeport (validité) majeur = 10 ans mineur = 5 ans <u>S'adresser</u> <u>uniquement aux</u> <u>mairies habilitées.</u> Valognes, Quettehou Carentan ,Bricquebec...	17.00€	0 - 14 ans	-2 photographies d'identité de préférence en couleur, identiques, récentes (moins de 6 mois) et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm)
	42.00€	15 - 18 ans	-1 justificatif de domicile
	86.00 €	personne majeure	-la carte nationale d'identité en cours de validité ou 1 acte de naissance -ancien passeport

Mémento

Mairie : 02.33.41.24.25

commune.stfloxel@orange.fr

Ouverture : Mardi de 17 heures à 19 heures
Mercredi de 9 heures à 12 heures

Maire : Jacques ONFROY 06.59.68.85.62

Premier adjoint : Denise d'HERVILLEY 02.33.41.14.51

Deuxième adjoint : Joël GUILBERT 02.33.41.10.31

Services publics :

Gendarmerie : 02.33.21.71.20
Ou composer le 17

Pompiers : 02.33.41.14.99
Ou composer le 18

S.A.M.U. : composer le 15

Communauté de communes : 02.33.95.41.50

Ouvert : lundi de 13h30 à 17 h 30
Mardi au vendredi : 8 h 30 / 12h 30 et 13 h 30 / 17 h 30
Samedi 8h30 / 12 h

Perception : 02.33.41.23.38

Ouvert : Mardi au vendredi 8 h 30 / 12 h 30, sauf mercredi 8h30 / 12h30
et samedi 8h30 / 12h

Equipement :

Cherbourg (urbanisme) 02.33.88.54.00

Ouvert Lundi au vendredi 8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h

Sous Préfecture Cherbourg : 02.33.87.81.81

Ouvert : Lundi au vendredi 8h / 11 h 45 et 13 h 45 / 17 h 30

Services de la Poste Montebourg : 02.33.41.11.59

Ouvert : Lundi au vendredi 9h / 12 h et 14 h / 17h et Samedi : 9 h / 12 h

Syndicat d'eau : 02.33.41.23.85

Ouvert : Mardi au vendredi 8 h / 12 h et 13 h 30 / 17 h
Samedi : 8 h 30 / 12 h

Déchetterie : 02.33.21.60.35

Ouvert : Lundi, mercredi et samedi 9 h / 12 h et 13 h 30 / 18 h

Médiathèque : Ouverte les mardi, mercredi,
Vendredi et samedi 02.33.08.19.90
Le jeudi étant réservé aux scolaires.

Paroisse :

Père Levallois 02.33.41.24.72

Services médicaux et d'aide aux personnes:

Médecins

Docteur Baudry 02.33.21.14.26

Docteur Caillard-Le port 02.33.95.22.87

Docteur Dutaret 02.33.21.14.26

Docteur Tribouillard-Le Grand 02.33.41.12.26

Dentiste

Docteur Baudin 02.33.41.12.82

Kinésithérapeutes

Cabinet Tirapu -Delahaye 02.33.41.28.09

Cabinet Gesippe-Ghys 02.33.93.47.86

Cabinets d'infirmiers

Cabinet Ledormand-Loit-Peigney
Leconte 02.33.21.03.08

Cabinet Lacotte Valérie 02.33.93.11.54

Cabinet Guernier Sophie 02.50.29.90.03

Pédicure

Cabinet Lethimonier-Artu 02.33.21.13.66

Pharmaciens

Pharmacie Mateos 02.33.41.22.21

Pharmacie Moussard 02.33.41.20.50

Ambulance

Alain Tellier 02.33.41.23.50

Hôpital de Valognes 02.33.95.70.00

Hôpital Pasteur 02.33.20.70.00

Maison de retraite Montebourg 02.33.21.36.23

Ou 02.33.21.70.70

A.D.M.R. Saint LÔ 02.33.77.13.20

QUIZZ

Un peu de géographie concernant notre commune...

Connaissez-vous les noms des rivières qui la sillonnent, les communes qui l'entourent ?

Ce que l'on rencontre sur le passage des rivières assurant divers services aux riverains ?

Nous vous proposons de vous apporter toutes ces réponses sur le prochain bulletin municipal de 2010 et vous invitons à nous apporter vos connaissances sur le sujet !...

AVIS

Si vous avez des photos de notre commune sous la neige, et si souhaitez qu'elles soient diffusées.

Si vous avez une passion, un talent artistique, des anecdotes et que vous souhaitez nous les faire partager, vous pouvez venir nous rencontrer à la mairie aux heures de permanences ou nous contacter par mail à l'adresse suivante :

commune.stfloxel@orange.fr

Rédacteur : Joël GUILBERT
Avec Sylvie COUSIN – Denise d'HERVILLEY – Christelle FRERET
Pierrette LESACHEY – Jacques ONFROY
Avec la collaboration de Joseph LENEVEU – Jean-Louis CAUVIN

Imprimé par nos soins